

**PROCES-VERBAL DE REUNION DU JURY D'ADMISSION DU
CONCOURS DONNANT ACCES AU GRADE D'ASSISTANT
TERRITORIAL SOCIO EDUCATIF
SESSION 2020**

Le Vendredi 8 Janvier 2021 à 13h30 s'est réuni au Centre National de la Fonction Publique Territoriale de Châlons-en-Champagne, le jury d'admission du concours donnant accès au grade d'Assistant Territorial Socio-éducatif.

Sont présents :

Collège représentant les élus locaux :

<i>Monsieur Patrice VALENTIN Président du Centre de Gestion de la Marne, Conseiller Régional, Délégué Régional du CNFPT, Maire d'Esternay.</i>	Président du Jury
<i>Madame Anny DESSOY, Maire de Les Mesneux</i>	Membre

Collège représentant les fonctionnaires territoriaux :

<i>Madame Sabine CHARTIER, Représentante de la CAP A, Directrice Territoriale à la Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne,</i>	Membre
<i>Monsieur Aurélien LAVIGNE, Attaché Territorial au Conseil Départemental de Meurthe et Moselle</i>	Membre

Collège représentant les personnalités qualifiées

<i>Madame Marie-Jeanne MISCHLER, Représentante du Centre National de la Fonction Publique Territoriale</i>	Membre
<i>Monsieur Guy VALENTIN, Mandataire judiciaire</i>	Membre

I- NON RESPECT DU REGLEMENT

Aucun candidat n'a commis un non-respect du règlement durant les épreuves orales.

II- DEROULEMENT DES EPREUVES ORALES D'ADMISSION

Les épreuves orales se sont déroulées du Mardi 5 Janvier 2021 au Vendredi 8 Janvier 2021, avec les groupes d'examineurs suivant :

- Jury 1, spécialité « Conseiller en Economie Sociale et Familiale » : Madame Marie Jeanne MISCHLER, Monsieur Patrice VALENTIN et Monsieur Aurélien LAVIGNE.



- Jury 2, spécialité « Educateur Spécialisé » : Madame Anny DESSOY, Madame Sabine CHARTIER et Monsieur Guy VALENTIN.

Une candidate, inscrite dans la spécialité « Conseiller en économie sociale et familiale » a passé son épreuve orale en visioconférence, depuis le Centre de Gestion du Rhône. Cette demande a été faite à l'initiative de la candidate, sur présentation d'un certificat médical d'un médecin agréé, le 21 décembre 2020.

III- RESULTATS DES EPREUVES ORALES D'ADMISSION :

Il est attribué à chaque candidat une note de 0 à 20. Cette note est multipliée par le coefficient correspondant.

Le jury est souverain et est compétent pour prononcer l'annulation d'une épreuve. Le jury ne peut modifier la liste des résultats qu'il a établie et communiquée à l'autorité organisatrice du concours.

Tout candidat à un concours ou examen qui ne participe pas à l'une des épreuves obligatoires est éliminé.

Après l'examen des notes obtenues à l'épreuve et après en avoir délibéré, les membres du jury fixent le seuil d'admission :

- pour la spécialité « Conseiller en Economie Sociale et Familiale » à 11,45/20 ;
- pour la spécialité « Educateur Spécialisé » à 10,33/20 ;

Le jury a souverainement déclaré admis :

- 20 candidats de la spécialité « Conseiller en Economie Sociale et Familiale »
- 41 candidats de la spécialité « Educateur Spécialisé »

RV

**CONCOURS DONNANT ACCES AU GRADE D'ASSISTANT
TERRITORIAL SOCIO EDUCATIF**

SPECIALITE : Conseiller en Economie Sociale et Familiale
CANDIDATS ADMIS

Madame AMORES Adeline
Madame AZOUAGH Saïda
Madame CHAPRON Orlane
Madame COULET Anne-Lise
Madame DELAISSE Sandrine
Madame DUGRAVOT Léa
Madame DUPUY Magali
Madame FONT Anaïs
Madame GUILPAIN Madeline
Madame LAUER Tiffany
Madame LEMAIRE Camille
Madame MARTY Audrey
Madame METAIS Fanny
Madame MONITOR Celine
Madame POINSEL Aurore
Madame ROCHE Suzy
Madame ROTHENMACHER Jennifer
Madame THOMAS-BECKER Mathilde
Madame TISSERAND Clémence
Madame WEISS Nolwen

Fin de liste

Cette liste comporte 20 candidats admis.

PV

**CONCOURS DONNANT ACCES AU GRADE D'ASSISTANT
TERRITORIAL SOCIO EDUCATIF**

SPECIALITE : Educateur Spécialisé

CANDIDATS ADMIS

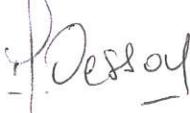
Madame BENAZIZA Mélissa
Madame BIECHEL Christelle
Madame BOURQUARDEZ Rachel
Madame BOY Emilie
Madame BUCHHEIMER Julie
Madame CHIPPEAUX Emeline
Madame DESTRAIN Tiphanie
Madame DUMAINE Marine
Madame DUVAL Lucie
Madame FORTUNATO Marion
Madame GENEVOIS Marie
Madame GEORGEL Sophie
Madame GERBEL Céline
Madame GIRARDIN Flora
Madame GOUGET Ninon
Madame GUEGUEN Jeanne
Madame HEBRARD Camille
Madame HERNU Laurence
Madame KAYSER Stéphanie
Madame LAZRI Halla
Madame LECLERC Léa
Madame MERCIER Aurélie
Madame MEZZAOUR Sandrine
Madame MOEMERSHEIM Amandine
Madame MORIN Sarah
Madame MOUSTIER Leslie
Madame MZOUGHI Celine
Madame NADLER Audrey
Madame NOIRÉ Léa
Madame OLIVE-AVRIL Bérangère
Madame PADER Amandine
Madame SOUIDI Alexandra
Monsieur SPILLMANN Vincent
Madame THOMASSIN Julie
Madame TOURNIER Flavie
Madame TRAFICANTE-GERWIG Sarah
Madame TRIBLE Chloé
Madame VAUTHIER Karine
Madame VAYSSIE Laura
Madame WANONO Marion
Madame WEX Anouchka

Fin de liste

Cette liste comporte 41 candidats admis.

pv

SIGNATURES DES MEMBRES DU JURY

<i>Monsieur Patrice VALENTIN Président du Jury</i>	
<i>Madame Anny DESSOY,</i>	
<i>Madame Sabine CHARTIER,</i>	
<i>Monsieur Aurélien LAVIGNE,</i>	
<i>Madame Marie-Jeanne MISCHLER,</i>	
<i>Monsieur Guy VALENTIN,</i>	